

## SEANCE DU 01 MARS 2017

Le premier mars deux mil dix-sept à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 21 février janvier 2017, se sont réunis en Mairie sous la présidence de Louis Fagot, Maire.

**Présents** : Chantal Harel, Michel Le Gall, François Riou, Olivier Pellicant, Anne-Marie Girard, Sophie Fagot, Romuald Lecoq, Nathalie Pichot, Stéphane Quillévé, Denis Pouliquen, Alexandre Campagne.

**Absentes excusées** : Rachel Réault **qui donne procuration à Chantal Harel**, Anyvonne Lostanlen

**Absente** : Amandine Carn

**Secrétaire de séance** : Nathalie Pichot

Avant de démarrer l'ordre du jour, Monsieur le Maire remercie Monsieur Kermorgant, Trésorier pour sa participation à la séance du Conseil Municipal.

Le compte-rendu de la réunion du 16 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **1/ Comptes de gestion 2016**

Monsieur le Maire indique que les comptes de gestion 2016 sont conformes aux comptes administratifs de la Commune. Les comptes de gestion 2016 sont approuvés à l'unanimité (13 voix pour).

- Lotissement de Kerpont **D2017-03-001**
- Lotissement Allée de la Penzé **D2017-03-002**
- Spanc **D 2017-03-003**
- Commune **D 2017-03-004**

### **2/Comptes administratifs 2016**

Les comptes administratifs 2016 sont adoptés à l'unanimité (12 voix pour). **D2017-03-005**

#### **Compte administratif Commune 2016 :**

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	
Recettes	645.875,11 €	Recettes	208.909,79 €
Dépenses	522.272,68 €	Dépenses	287.386,51 €
Excédent reporté	93.868,24 €	Excédent reporté	30.959,28 €
<b>Soit un excédent de fonctionnement</b>	<b>217.470,67 €</b>	<b>Soit un déficit d'investissement</b>	<b>47.517,44 €</b>

### Compte administratif lotissement Allée de la Penzé 2016 :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	24.646,80 €	Recettes	--
Dépenses	--	Dépenses	--
Déficit reporté	5.578,33 €	Déficit reporté	54.763,22 €
<b>Soit un excédent de fonctionnement</b>	<b>19.068,47 €</b>	<b>Soit un déficit d'investissement</b>	<b>54.763,22 €</b>

### Compte administratif lotissement de Kerpont 2016 :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	--	Recettes	--
Dépenses	--	Dépenses	--
Déficit reporté	45.343,42 €	Déficit reporté	691,32 €
<b>Soit un déficit de fonctionnement</b>	<b>45.343,42 €</b>	<b>Soit un déficit d'investissement</b>	<b>691,32 €</b>

### Compte administratif SPANC 2016 :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	--	Recettes	--
Dépenses	--	Dépenses	--
Déficit reporté	--	Excédent reporté	--
<b>Soit un déficit de fonctionnement</b>	<b>--</b>	<b>Soit un déficit d'investissement</b>	<b>--</b>

### 3/Préparation du budget 2017

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une réunion de préparation du budget aura lieu le 13 mars à 10h avec Monsieur Kermorgant, Trésorier de la Commune. D'autre part, il indique que le vote du budget est programmé le 27 mars à 19h.

### 4/Route de Kermat

Monsieur le Maire présente au Conseil les préconisations du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour le projet de la route de Kermat entrée nord, suite à la visite du 7 février dernier. Il indique également qu'un relevé va être réalisé sur l'entrée sud, suite à la réunion du 27 février avec le FIA (Finistère Ingénierie Assistance) et l'Agence Technique Départementale de St Pol de Léon.

## **5/PLUI**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'une délibération doit être prise par les communes de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau avant le 27 mars prochain, pour décider du transfert automatique de la compétence à la CCPL pour la mise en place du PLUI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de refuser le transfert automatique de la compétence à 12 voix contre et 1 abstention. **D2017-03-006**

## **6/ Délibération de la CCPL**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une délibération doit être prise suite à la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, concernant la compétence « attribution de subventions aux manifestations d'intérêt communautaire ».

Chantal Harel précise qu'une commission a été mise en place pour statuer sur l'attribution de ces subventions, l'enveloppe globale s'élevant à 35.000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à 13 voix pour, la modification de ces statuts.

**D2017-03-007**

## **7/ Indemnité des élus**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une délibération doit être prise suite à la modification de l'indice de rémunération des élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à 13 voix pour de modifier l'indice brut 2015 en indice brut terminal de la fonction publique. **D2017-03-008**

## **8/ Personnel communal**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un arrêté de stagiaire de la fonction publique territoriale va être proposé à Isabelle Meheux, agent d'accueil à la mairie et l'agence postale à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017 et ce pour une durée d'un an.

## **9/Ligne de trésorerie**

Le Maire informe l'assemblée de la nécessité de la mise en place d'une ligne de trésorerie à hauteur de 50.000€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 13 voix pour autorise Monsieur le Maire à consulter les organismes bancaires afin de mettre en place une ligne de trésorerie à hauteur de 50.000 € et à passer à cet effet les actes nécessaires. Les crédits nécessaires à son remboursement seront inscrits au budget. **D2017-03-009**

## **10/ Questions diverses**

- Visite ERP : Monsieur le Maire indique au Conseil qu'un contrôle ERP de l'église a eu lieu. Suite au rapport de visite, des travaux seront à prévoir afin de lever les non conformités.
- SPREV : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une rencontre a eu lieu entre Anne-Marie Girard, Annie Mevel et Antoine Fortin (SPREV) afin d'organiser l'arrivée des guides cet été et notamment leur logement. La maison Pouliquen n'étant plus

disponible en raison des travaux du CIAP, les guides seront donc logés dans la maison du 16 rue des Cerisiers pour cette année.

- Endurance équestre : Monsieur le Maire informe le Conseil que le Comité de Fêtes n'organisera pas l'endurance équestre pour cette année. La commune et le CREFF prendra donc en charge la partie administrative. L'amicale de l'enclos s'occupera de la gestion. Monsieur le Maire précise qu'une subvention d'équilibre leur sera donc versée en conséquence.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h.

Louis FAGOT	Chantal HAREL	Michel LE GALL	François RIOU	Alexandre CAMPAGNE
Amandine CARN	Sophie FAGOT	Anne- Marie GIRARD	Romuald LECOQ	Anyvonne LOSTANLEN
Olivier PELLICANT	Nathalie PICHOT	Denis POULIQUEN	Stéphane QUILLEVERE	Rachel REAULT